BIENVENUE DANS « LA VALLÉE DU NÉBOURG » !

ESPACE NATUREL SENSIBLE DE VILLENEUVE-SUR-BELLOT

LA COMMUNE ET LE DÉPARTEMENT SONT ENGAGÉS DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

Protégé et valorisé par la Commune de Villeneuve-sur-Bellot et le Département, l'Espace naturel sensible « La vallée du Nébourg » est un formidable lieu de découverte de la faune et de la flore. L'aménagement et la gestion de ce site ont pour objectif de préserver la biodiversité tout en le rendant accessible au public.

Niché au cœur de la vallée du Petit Morin, la vallée du Nébourg est une zone humide de près de 7 ha constituée d'une roselière d'environ 2 ha parsemée d'aulnes remarquables. Cette mosaïque d'habitats naturels accueille une flore exceptionnelle extrêmement rare à l'échelle régionale.

La Commune vous propose un sentier de découverte en pleine immersion, bercé au son du Petit Morin et enjambant les mares. La promenade est parfois illuminée des rayons du soleil qui profitent des ouvertures ménagées par les roselières au sein des boisements.

SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL

NE PÉNÉTREZ PAS DANS LE SITE EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES



Espace naturel sensible

Le site est réglementé par l'arrêté du Maire de Villeneuve-sur-Bellot (n° 2022-026 du 18/05/2022)